

Pouvoir d'emprunt—Loi

Le discours du trône ne fait pratiquement aucune allusion à la lutte contre l'inflation. On y a fait allusion deux fois en passant, soit très, très brièvement. Cet intérêt qui était absent du discours du trône, le gouvernement le manifeste maintenant quand il s'en prend aux symptômes de l'inflation au lieu de s'attaquer à la véritable cause du problème. Encore une fois, on achète nos votes avec notre propre argent. Ce qui rend d'autant plus difficile à la Chambre d'approuver en conscience ce pouvoir d'emprunter.

Permettez-moi de revenir sur un point que le gouverneur Bouey n'a fait qu'effleurer, soit le lien entre l'incidence d'un déficit gouvernemental élevé sur l'épargne nationale et le niveau du compte courant de notre balance des paiements. Je précise. Comme je l'ai dit, nous avons emprunté 30 milliards de dollars entre 1975 et 1979 uniquement pour renflouer le compte courant, uniquement pour payer les dépenses courantes. Le gouvernement emprunte pour faire face aux dépenses courantes et empêche ainsi les Canadiens d'investir leurs épargnes dans les secteurs productifs de l'industrie et des biens d'équipement. A la longue, cette façon de faire nuit considérablement à l'économie par le biais de l'inflation. En effet, tous les autres emprunteurs ont alors tendance à se précipiter sur les marchés étrangers. C'est ce qui arrive à l'heure actuelle. La semaine dernière seulement nous avons vu la plus grande opération de financement que le gouvernement du Canada ait jamais faite, soit 1.6 milliard de dollars. Je prédis que ce chiffre augmentera encore au cours de l'année.

● (2020)

Pendant la période de 1974 à 1976 nous avons vu un exemple classique des résultats que peuvent donner ces mesures conjuguées. Ce fut l'une des pires périodes de mauvaise administration économique que le pays ait jamais traversées, et je dirai que c'est l'honorable «yeux bleus» qui a présidé. J'espère que nous n'aurons pas à en traverser une autre.

Je ne parlerai que de la politique fiscale pour le moment, mais la politique monétaire et les règlements que le gouvernement fédéral a acceptés à la suite de négociations collectives ont également eu un effet débilisant sur les besoins fiscaux du gouvernement. Nous avons été témoins dernièrement d'un règlement au service des Postes qui pourrait avoir les mêmes effets dommageables en ce sens qu'il amène les employés de la Fonction publique à accroître sans cesse leurs demandes. Quand on compare ce que le syndicat a déclaré publiquement au sujet des niveaux de rémunérations qui viennent d'être négociées pour le 1^{er} janvier 1980, nous voyons que l'entente prévoit une augmentation de 23 à 26 p. 100. Ce que le gouvernement a fait dans ce cas—et je n'arrive pas à comprendre comment le président du Conseil du Trésor (M. Johnston) a pu féliciter le ministre de la Consommation et des Corporations et ministre des Postes (M. Ouellet) pour cela—a été d'ajouter une clause COLA ou clause d'échelle mobile qui donne une augmentation de 79c. l'heure pour un salaire horaire de base de \$7.11 ou de \$6.84 plus 8 p. 100. Le gouvernement appelle cela un règlement de 8 p. 100. Je ne connais aucune entreprise au pays qui dirait que c'est là un règlement de 8 p. 100. Je ne connais aucun autre gouvernement au pays qui appellerait cela un règlement de 8 p. 100. C'est pourquoi nous disons que c'est un règlement de 23 à 26 p. 100. Je mets le président du Conseil du Trésor et le ministre des Postes au défi de le nier.

Les gros emprunts contractés entre 1974 et 1976 par le gouvernement fédéral pour financer le déficit ont fait augmenter les taux d'intérêt. Le gouvernement a forcé les autres emprunteurs à émettre des obligations sur les marchés étrangers si bien que le dollar canadien s'est maintenu à un taux beaucoup trop élevé soit à \$1.03 et \$1.04 américain. Le redressement dont le secteur de la fabrication avait tellement besoin a été retardé. Ce secteur a dû attendre encore deux ou trois ans avant de pouvoir à nouveau soutenir la concurrence. Nous en voyons les résultats aujourd'hui avec le déficit de 17 milliards de la balance du commerce des produits manufacturés. Le déficit de notre balance des paiements s'est donc trouvé alourdi pour deux raisons. D'abord, à cause de l'augmentation des intérêts que nous devons continuer à payer sur notre dette étrangère et deuxièmement, à cause de nos pauvres résultats commerciaux dont je viens de parler. L'augmentation du déficit obligera le gouvernement à emprunter davantage d'année en année. Le dollar canadien va devoir encore baisser ce qui fera augmenter le taux d'inflation.

Permettez-moi de signaler que, plus récemment, de 1977 à 1979, le Canada était de loin le plus gros emprunteur du monde. Nous avons emprunté 25 milliards au cours de cette période. A titre de comparaison, les emprunts du Mexique s'élevaient à 16.9 milliards. On comprendra donc que nous allons devoir verser de gros intérêts à l'étranger. Cela représente une somme importante que nous devons payer pendant des années. Voilà ce qui inquiète le gouverneur Bouey. Voilà ce qui devrait inquiéter le vice-premier ministre et ministre des Finances (M. MacEachen). Pendant la campagne électorale, le premier ministre (M. Trudeau) et le ministre de la Justice (M. Chrétien) nous ont reproché de vouloir réduire le déficit de façon péremptoire. Notre décision n'avait rien de péremptoire. Nous étions simplement conscients des répercussions de cet énorme déficit, il suffit de savoir calculer.

J'ai observé le ministre des Finances se tordre les mains quand les taux d'intérêt augmentaient et je l'ai entendu dire que nous ne pouvions rien faire pour éviter d'être touchés par les augmentations vu ce qui se passait aux États-Unis. Il avait tout à fait raison, mais cela dépend quand même des politiques téméraires et à courte vue que son gouvernement avait adoptées au cours des années 70. La situation s'aggravera s'il ne commence pas immédiatement à donner une nouvelle orientation à la politique économique du Canada, comme l'avait fait le député de Saint-Jean-Ouest (M. Crosbie) dans son budget du 11 décembre. A court terme, les conséquences d'une telle orientation ne sont pas agréables puisque cela veut dire des impôts plus élevés et une réduction des dépenses. La pression des coûts augmentera et la croissance économique risque de ralentir à court terme. Mais le gouvernement est majoritaire. Il peut prendre des mesures en ce sens sans courir les mêmes risques politiques que nous. A long terme, ce serait certainement avantageux pour le Canada puisque cela signifierait une croissance économique plus saine et moins inflationniste. Si le gouvernement ne fait rien, il mérite d'être défait à la première occasion. La solution consiste à refuser au moins la moitié du pouvoir d'emprunt que demande le gouvernement et à exiger qu'il attende après la présentation du budget pour obtenir le reste afin que nous puissions évaluer les politiques et les engagements qu'il prendra pour donner à l'économie la nouvelle orientation que j'ai mentionnée. Nous ne devrions pas